



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

COMMISSION PERMANENTE PROFESSIONNELLE DE L'ENCADREMENT

Compte rendu de la réunion du 30 juin 2016 (à destination des membres et adhérents)

Membres présents : Christophe RABOT (Secrétaire CPPE), Jean-Philippe BOUREL (membre du BN en charge de l'Encadrement), Françoise SERRES, Jean-Philippe SEMBLANET, Murielle JEANTELET (suppléante), Nadine HENNION (titulaire), Dominique POUMIER (chargée de missions), Karine GILLARD

Membres excusés : Bruno GASPARINI (membre du BN en charge de l'Encadrement), Albert OLIVE, Didier MONTIRONI, Franck BERGAMINI, Catherine BECQUE, Gilles BONGRAIN, Jean-Louis BACRY, Muriel WEST (suppléante)

Nb : il est de nouveau constaté que les absences de certains membres de la CPPE ne sont pas excusées (un tout petit mail suffit !) ...ceci s'apparente à un manque de politesse, ce qui est dommage !

❖ Intervention d'Alain Gautron et échanges avec la CPPE

Rappel des temps forts programmés en 2016 :

✓ **Conseil National du SNFOCOS à Paris des 19-20 mai :**

- Lancement de l'enquête préparée par la CPPE depuis le début de l'année 2016
- présentation de la problématique Interprofessionnelle tournant autour de la question « le statut de cadre est-il menacé ? » avec les interventions d'Eric PERES (négociateur FO pour les problématiques Interpro "Cadres", notamment sur le prochain régime "unifié" de retraite complémentaire) et d'Alain Pichon, sociologue spécialiste en la matière.

✓ **Diffusion/promotion du questionnaire du 23/05 au 30/06**

Au 30 juin midi, nous avons 1550 réponses !! (1561 au décompte final)

Ce très bon taux de réponses, pour une première de cette nature, satisfait notre Secrétaire général mais aussi les membres de la CPPE et Karine qui a œuvré pour optimiser sa diffusion/promotion et ainsi recueillir ce volume de réponses.

✓ **Organisation d'une journée des Cadres le 11 octobre à la Confédération FO à Paris**

Karine présente une méthodologie de travail et un traitement manuel doit être réalisé pour exploiter le traitement des réponses aux questions ouvertes, en complément du traitement automatique par SurveyMonkey des réponses et de l'exploitation des verbatim.

- ↳ traitement manuel des 3 questions ouvertes : travail à réaliser pendant l'été par 4 volontaires : .Jean-Philippe B. et Nadine pour les origines géographiques, Françoise pour la nature des organismes et Murielle pour l'ancienneté
- ↳ exploitation des commentaires (verbatim) rédigés dans plus de 200 réponses par Karine avec si besoin la collaboration de Christophe

Fin de ce travail le 31 août pour transmettre les éléments à la CPPE de septembre : analyse/synthèse/formalisation des résultats pour structurer les grands axes de notre plateforme revendicative présentés lors de la journée du 11 octobre.

Organisation de la journée du 11 octobre (grandes lignes de l'Odj en PJ)

3 axes : un statut du cadre attractif, la conciliation vie professionnelle/vie familiale, la défense d'un management porteur de valeur

Objectif ambitieux = 300 cadres présents, objectif satisfaisant = 200 cadres !!

Rappel : remonter à la Michodière les demandes d'inscription pour le 1^{er} septembre (nécessités d'organisation/logistique)

Il est possible d'inviter des cadres non adhérents au SNFOCOS (les accompagner pour les modalités de justification de l'absence)

Cette journée sera une première tant sur la forme que sur le contenu !

Prise en charge du temps de présence comme temps de travail couvert par un jour de congé de formation économique sociale et syndicale (demande à faire auprès de sa direction le plus tôt possible, au moins un mois avant l'échéance - imprimé type de demande en PJ)

Prise en charge également des Frais de déplacement/repas (limiter les réservations hôtelières pour la veille pour des raisons financières, privilégier si nécessité les formules Appart-hôtel)....

L'ordre du jour sera le suivant (peut être adapté) :

9h30 à 10h00 Accueil des participants

10h00 à 10h30 Introduction du Secrétaire Général du SNFOCOS, Alain Gautron

Secrétaire Général de FO-Cadres, Eric Peres

Trésorier Confédéral FO, Patrick Privat

10h30 à 12h00 Présentation générale de l'évolution du métier de Cadre par Alain Pichon, sociologue

Evolution du métier de Cadre avec le développement du numérique par Pascal Pavageau, Secrétaire Confédéral FO

12h00 à 12h30 Restitution de l'enquête Cadres SNFOCOS

12h30 à 14h00 Déjeuner sur place

14h00 à 16h00 Elaboration collaborative de la plateforme revendicative

16h00 Clôture par Jean-Claude Mailly, Secrétaire Général de Force Ouvrière

Pour le créneau horaire de l'après-midi 14h-16h, des réflexions pour son contenu :

présentation/échanges de la plateforme revendicative, de la représentation des cadres aux IRP... Il est essentiel que les OS présentes dans les IRP locales représentent les cadres et portent leurs revendications pour les faire aboutir...=> rôle et actions du SNFOCOS !

Echanges sur les impacts de la loi Rebsamen avec la liste des proportions (ex : si 80% femmes => dans le collège cadres, on devra présenter aux IRP, 4 Femmes/1 Homme si 5 sièges à pourvoir !)

Prendre en compte également les dispositions de la loi Rebsamen (applicable au 01/01/2016) : 30% du temps de travail en mandat (45h par Mois) dont réunion CE/CHSCT/NAO...+ loi travail + Protocoles Ucanss ...FDD, Art 23 ...Eclairage à apporter lors de cette journée et échanges à organiser avec les participants

Jean-Philippe B. et Christophe préparent une intervention commune pour lancer les débats et la réflexion autour des thématiques du temps de travail : écrêtage, pesée des emplois, référentiel des emplois et fiches de postes, santé au travail, temps de travail, droit à la déconnexion, valorisation du Cadre SNFOCOS..être acteur !

Préparation d'une Introduction générale : conditions de travail, déplacements, écrêtage, temps forfaitaire de déplacements...=> le Snfocos peut agir peut par sa présence au sein de l'organisme (NAO, IRP...) pour obtenir le respect des droits des cadres ...il faut s investir car les directions ont besoins d IRP compétentes et représentatives qui peuvent organiser un rapport de force pour faire aboutir des revendications...un cadre SNFOCOS est porteur de valeur : proximité (questionnaire....) :

L'investissement financier de l'adhérent (cout de l'adhésion) doit être accompagné par un investissement humain...qu'est ce que 1h par semaine de consacrée au travail syndical pour contribuer à aider "le collectif", construire une base revendicative et mettre en œuvre les moyens de la faire aboutir !

Proposition au Bureau national : le SNFOCOS propose de faire un tour de France dans les régions appauvries en terme de présence syndicale SNFOCOS, d'activités professionnelles (impacts mutualisations....) et de transmettre aux structures syndicales les coordonnées des effectifs adhérents.

Demande aux membres de la CPPE : article sur la vie des cadres (Jean-Philippe B.), et tout autre article/billet d'humeur (même de quelques lignes !) pour diffusion dans la LM (Christophe).

❖ **Agenda :**

Prochaine réunion de la CPPE : le 6 septembre toute la journée (début à 9h30) et le 7 septembre matin ...réservez dès à présent !

Le secrétaire

Christophe Rabot

Snfocos, 2, rue de la Michodière 75002 PARIS